

## The sacred a framework structuring the management of natural resources in the Zaouia of Sidi Hamza (High Atlas Oriental, Morocco).

## Le sacré un cadre structurant la gestion des ressources naturelles dans la Zaouia de Sidi Hamza (Haut Atlas Oriental. Maroc).



**M. MOUROU\*<sup>1</sup>, M. ADERGHAL<sup>2</sup>, B. MOIZO<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>LITOPAD UM5 de Rabat, LMI-MediTer

<sup>2</sup> UMR GRED IRD/UPVM Montpellier

\*Corresponding author: majda.mourou@hotmail.fr

**Abstract** – Zaouia Sidi Hamza located on the southern slope of the Eastern High Atlas and backed by the massif of Jbel El Ayachi (3757m), is a mountainous area characterized by multiple streams and silvo-pastoral ecosystems solicited by different tribes. In fact, these mountain societies have managed to cope with physical constraints, by developing ways of using the environment, to support an economy based on the complementarity between agricultural activity and the exploitation of natural resources.

To conduct this study we intend to mobilize a historical approach to analyze the roles of communities in the management of silvo-pastoral resources and define the registers that influence the relationship between man and his environment. It must be emphasized that in this part of the Eastern High Atlas forests and rangelands have a central place. They are a source of material wealth for the neighboring tribes, who benefit from agreements made through negotiations and inter-tribal arrangements. These milieus knew a strong pressure which required the research of the modes of management guaranteeing their equilibrium. We hypothesize that this management is based on the intervention of the institution of Zaouia as a regulator that monitors compliance with the rules of access to resources and intervenes at the time of conflict. Currently, despite this structured management by Zaouia, which continues today, the forest estate is subject to new logics, linked to the exploitation of medicinal plants (Rosemary, Thyme) and knows a process of valuation initiated by the rights holders, customary heirs of land. The integration of market interests by the holders of capital has increased the risk of deterioration and increases the pressure on these resources. Through this example of the Eastern High Atlas, we can ask ourselves if there is no equivalence of the notion of sustainable development in so-called "traditional" societies. And what roles today have traditional regulatory institutions such as Zaouia in the management and preservation of natural resources, in a context marked by the introduction of external actors (state, cooperatives, and investors) who do not recognize its power and its legitimacy.

**Keywords:** Collective action, Zaouia, Chorfas, Jmaa, holiness, mountain society, sustainability, preservation of natural resources.

**Résumé-** La Zaouia de Sidi Hamza située sur le versant sud du Haut Atlas Oriental, et adossée au massif du Jbel El Ayachi (3757m), est une zone montagneuse caractérisée par de multiples cours d'eau et des écosystèmes sylvo-pastoraux sollicités par différentes tribus. En effet ces sociétés montagnardes ont réussi à s'accommoder des contraintes physiques, par le développement des modes d'utilisation du milieu, permettant de soutenir une économie basée sur la complémentarité entre l'activité agricole et l'exploitation des ressources naturelles.

Pour mener cette étude nous comptons mobiliser une approche historique afin d'analyser les rôles des communautés dans la gestion des ressources sylvo-pastorales et définir les registres qui influencent les

rappports entre l'homme et son environnement. Il faut souligner que dans cette partie du Haut Atlas Oriental les forêts et les parcours ont une place centrale. Ils constituent une source de richesse matérielle pour les tribus avoisinantes, qui tirent bénéfice des accords menés à travers les négociations et les arrangements intertribaux. Ces milieux connaissent une forte pression qui supposait la recherche des modes de gestion garantissant leur équilibre. Nous posons l'hypothèse que cette gestion s'appuie sur l'intervention de l'institution de la Zaouia comme acteur régulateur qui veille sur le respect des règles d'accès aux ressources et intervient au moment des conflits. Actuellement malgré cette gestion structurée par la Zaouia qui se poursuit aujourd'hui, le domaine forestier est soumis à de nouvelles logiques, liées à l'exploitation des plantes médicinales (Romarin, Thym) et connaissent un processus de valorisation initié par les ayants droits, héritiers coutumiers des terres. L'intégration des intérêts marchands par les porteurs des capitaux a augmenté le risque de dégradation et multiplie la pression sur ces ressources. A travers cet exemple du Haut Atlas Oriental, nous pouvons nous demander s'il n'y a pas d'équivalence de la notion de développement durable chez les sociétés dites « traditionnelles » ? Et quels rôles aujourd'hui ont les institutions traditionnelles de régulation telle que la Zaouia dans la gestion et la préservation des ressources naturelles, dans un contexte marqué par l'introduction des acteurs externes (état, coopératives, investisseurs) qui ne reconnaissent pas son pouvoir et sa légitimité.

---

**Mots clés :** Action collective, Zaouia, Chorfas, Jmaa, sainteté, société montagnarde, durabilité, préservation des ressources naturelles

---

## 1. Introduction

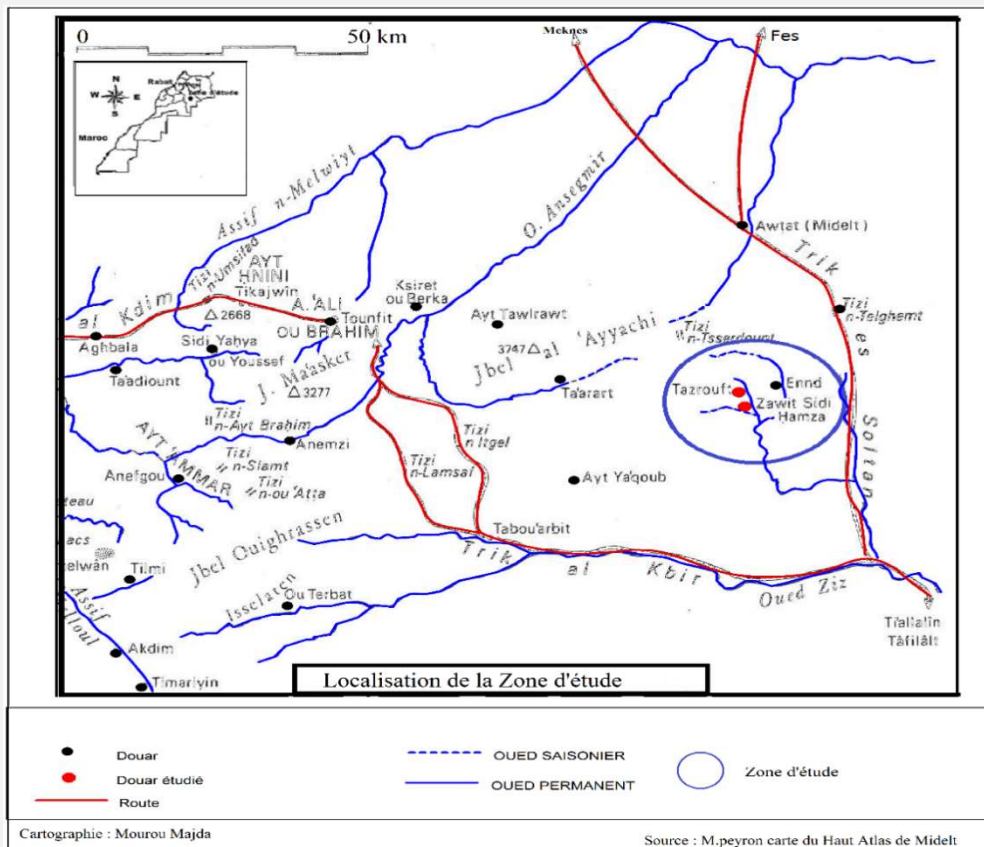
La montagne marocaine conserve des formes de gestion des ressources particulières. Notre problématique s'inscrit dans une unité montagnarde (le Haut Atlas Oriental). Il s'agit d'une montagne habitée qui a connu la succession de plusieurs groupements humains qui ont façonné les paysages par des formes d'utilisation dont les structures sont encore existantes. Chacune de ces formes d'usage des ressources peut être caractérisée en fonction des modalités selon lesquelles les ressources concernées sont d'une part, perçues, appréciées et exploitées par le ou les groupes qui exercent dessus des droits de propriétaire, et d'autre part, utilisées par chacune des catégories de ses usagers.

Pour cela, il convient, parallèlement à la prise en considération de la question à partir des éléments de la nature eux-mêmes, de prendre comme point de départ les groupes sociaux et les termes selon lesquels l'exploitation de chaque ressource (Ettori, 1952) est gérée par chaque communauté et la façon dont sont présentées les relations entre les usagers. L'objectif de cette étude est de savoir si le contrôle de l'utilisation des ressources au sein de ces communautés mobilise encore aujourd'hui les anciennes structures d'organisation sociale comme la Zaouia et la Jmaa ? Et comment le consensus communautaire autour de l'exploitation des ressources est-il reconduit ou pas dans le cadre de contextes climatique, social, économique, changeants ?

La Zaouia de Sidi Hamza se situe dans une zone montagnarde culminant de 3757 m d'altitude, relativement inaccessible en hiver et largement accidentée. Il s'agit d'une oasis froide de montagne allongée sur les piémonts sud du Jbel al Ayachi (3757m). Les nombreuses sources du relief indiquent l'existence d'importantes réserves d'eau mettant la zone au cœur du grand château d'eau du Maroc. Selon Peyron (1984), les gens de la région sont conscients de la richesse hydrique qu'ils disposent en la liant au Massif El Ayachi « *o arri nu ayyasaummerbiamchuraxtellidzwanaxiserdan<sup>1</sup>* » (Oh mont des AytAyach, oh mère de printemps si ce n'était pas vous la sécheresse d'abattrait sur nous). Le climat est caractérisé par une forte continentalité résultante de l'éloignement des façades littorales. Les hivers sont rudes et longs et l'enneigement subsiste d'octobre à avril alors que les étés restent généralement chauds avec le correctif qu'y apporte l'altitude des montagnes.

---

<sup>1</sup>Locution locale berbère



Cette mosaïque de paysages est la traduction de l'effort de l'homme et de la relation qu'il entretient avec son milieu. Une relation qui obéit à des logiques non seulement d'ordre économique ou utilitaire, mais qui intègre des registres sociaux et symboliques. Les activités liées à l'utilisation des ressources naturelles dans la Zaouia de Sidi Hamza sont anciennes. Elles ont été menées et contrôlées par des populations locales peu nombreuses, dont les besoins réduits étaient satisfaits sans dommage visible ou pression. L'abondance des ressources hydriques dans ces espaces a permis une reproduction du système agraire à travers l'irrigation. Celle-ci s'appuie sur une gestion collective qui intègre l'ensemble des membres de la communauté. Elle continue à être gérée selon des règles coutumières conservées grâce à l'existence d'une communauté qualifiée de Chorfas (descendants du saint) qui conservent les règles d'exploitation des ressources et veillent à la continuité d'un équilibre entre les Chorfas et les non Chorfas dans l'accès aux ressources. Autrement dit, les formes de gestion des ressources dans cette partie du Haut Atlas Oriental sont originales par leurs continuités actuelles sous l'action collective des communautés traditionnelles. Ce qui nous pousse à se demander sur la nature des hiérarchies sociales qui se dessinent autour de la gestion collective de la ressource, en eau, en terre et en parcours. Et comment les appartenances claniques et Chorfas agissent pour figer les rapports sociaux autour d'une ressource considérée comme source de richesse matérielle.

## 2. Matériel et Méthodes

Une approche historique a été mobilisée afin de comprendre le processus de valorisation des ressources ainsi que la structure de l'organisation sociale en relation avec la trajectoire de la Zaouia comme unité d'organisation territoriale. Les discours oraux et la mémoire locale sont les premières sources d'information face au manque d'écrits dans ce sens. La majorité des travaux scientifiques portés sur le Haut Atlas Oriental sont de nature physique et pédologique (Gentil L 1923). Les écrits de Peyron (1984) étaient les premiers à nous donner une vision sur ces sociétés montagnardes, en traçant leurs trajectoires en relation avec l'évolution du pouvoir de la sainteté et l'ancrage de la Zaouia. La démarche

méthodologique adoptée pour cette étude se base sur des travaux de terrains menés depuis 2015. L'analyse des caractéristiques physiques et sociales de ces zones nous permet de définir l'objet de recherche. L'analyse des discours et la manière dont ils expriment une opinion ou une information est une source fondamentale pour la collecte des données. Une fois les discours recueillis, ont été mis en perspective avec le problème étudié et l'hypothèse formulée au départ. L'analyse des données quantitatives repose sur l'utilisation des techniques statistiques à l'aide des logiciels (Excel, Spss) qui seront utilisés pour traiter les données et faciliter leur visualisation. L'analyse qualitative consiste à organiser et à préparer les données. Cela peut concerner la transcription des entretiens, la mise au propre des notes prises sur le terrain, la préparation et l'organisation des photos...

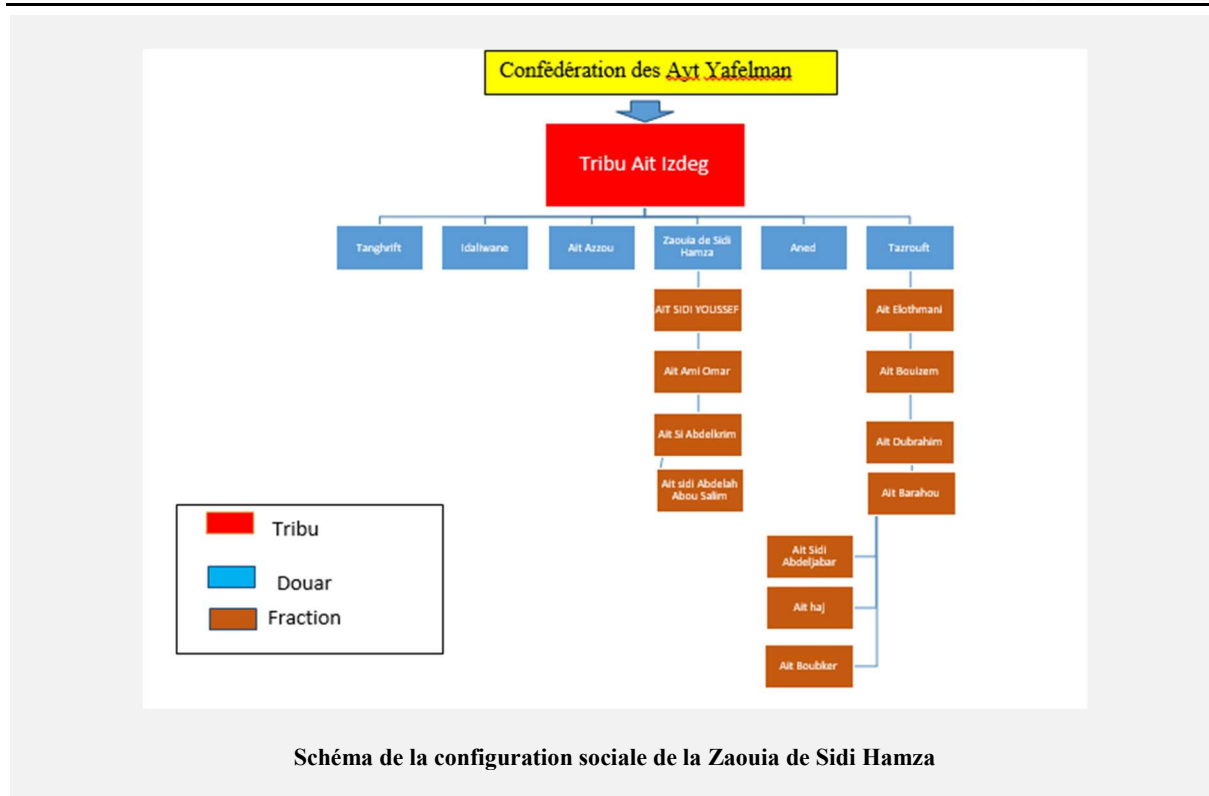
### **3. Resultset Discussions**

Le territoire de la Zaouia de Sidi Hamza est lié à un saint, Sidi MhammedBoubker, originaire de Figuig et membre de la congrégation des Tidjâniya (Peyron, 1984). Recueilli par les Ksouriens voisins de Tazrouft, il remplit longtemps chez eux le rôle de fâqih jusqu'au jour où, il décida de fonder sa propre Zaouia un peu en aval de Tazrouft : la Zaouia de Sidi Hamza.

Par l'intégration du saint dans ce terroir et l'ancrage de ses descendants, ces espaces vont connaître une segmentation de la structure sociale entre Chorfa et les H'raten ou Issuquen. Ainsi les hommes de religion sont positionnés en tête de la hiérarchie sociale. Dans la Zaouia de Sidi Hamza le statut « Chérif » est hérité.

#### **3.1. La tribu et la fraction des cadres sociopolitiques de la structure sociale dans la montagne atlasique**

La tribu constitue le corps politique des communautés qui dépasse le cadre de la division ethnique. L'appartenance tribale aux Ait Izdeg qui fait partie de la grande confédération des AytYafellman a fortement marqué l'histoire de la Zaouia de Sidi Hamza. Elle était qualifiée selon les historiens comme un espace neutre et réconciliant lors des périodes de conflits et de tensions intertribales (Henri M. 1886), notamment entre les AytHdidou et les AytMorghad et les AytAyach (Peyron, 1984) sur les espaces de pâturages et de parcours. La structure tribale obéit au droit coutumier qui s'inspire essentiellement de la Chariaa et de la religion islamique. Si traditionnellement la tribu a un pouvoir régulateur et politique sur l'ensemble de ses fractions (Pascon 1986), ici le pouvoir de régulation est concentré dans les mains des lignages des Chorfas. Ce pouvoir est lié à l'ancrage du religieux et le respect accordé aux descendants du saint, mais il est renforcé par le patrimoine foncier de la Zaouia et des Chorfas. Celui-ci dépasse les limites de la tribu. En effet, d'après les déclarations des descendants du saint, les terres de la Zaouia arrivent jusqu'au Ait Ndir, AytAyach, Ain Chgag et Lhajeb. Cette propriété, qui est aussi une forme de renforcement des liens politiques avec ces tribus, garanti le statut de pouvoir des lignages des Chorfas. Ce patrimoine économique ne peut donc être conservé sans l'existence d'une unité de protection : la fraction (ighss) dans laquelle la cohésion sociale est projetée sur un territoire composé des terres et des ressources dont la gestion est collective. L'organisation de l'espace dans la Zaouia de Sidi hamza est structurée en 12 fractions : Ait Sidi Youssef. (Chorfas) -Ait Belkacem -Ait Al Otmani - Ait Oubrahim - Ait Ami Omar. (Chorfas) -Ait Si Abdelkrim. (Chorfas) -Ait sidi AbdelahAbouSalim(Chorfas). -Ait Barahou -Ait Sidi Abdeljabar - Ait Bouizem - Ait Lhaj -Ait Boubker. C'est au niveau des fractions que s'organisent les activités agricoles et la gestion de l'eau et des ressources. Aussi, il est nécessaire pour ces fractions, de sauvegarder leur espace économique qui réunit l'ensemble des membres de la communauté à travers des accords et d'alliances conservés par le droit coutumier. Ce niveau d'organisation est matérialisé par la Jmaa : une assemblée composée de 12 représentants des 12 fractions, présidé par un Amghar qui a le statut de Chérif.



La Jmaa s'occupe de la gestion des affaires de la communauté dans un cadre égalitaire et démocratique. C'est la traduction de la volonté collective dans la gestion de l'espace et de ces ressources.

Le choix des membres de la Jmaa se fait au sein de la Zouia. Après la fin du Moussem<sup>2</sup> ils se réunissent pour comptabiliser les revenus du Moussem et renouveler le conseil de la Jmaa. Le mot des Chorfas pendant ces moments est déterminant, ce sont eux qui désignent les membres de la Jmaa et redéfinissent ses différents niveaux d'interaction :

- **La gestion et le partage d'eau** réunissent les fractions autour de cette ressource. C'est le résultat d'un long processus de négociation et d'accords autour des droits de l'eau. La structure de la Jmaa se reproduit alors dans le schéma du conseil d'irrigation qui est représenté par Cheikh Imazraa (Responsable de l'eau). Ce dernier s'occupe de la gestion des tours d'eau et des conflits. Il est aussi en charge de l'inventaire des terres irriguées et de leurs statuts fonciers.

- **La gestion des terres collectives appelé BladLjoumouu<sup>3</sup>** ces terres domaniales qui constituent la base du patrimoine des Chorfas sont gérées essentiellement par la JmaaSouliya qui conserve les limites des terres ainsi que la liste des ayants droits. Le maintien du foncier collectif reste au cœur des préoccupations de la Jmaa, ses membres doivent conserver les documents et les papiers de propriété. Ils veillent ainsi à gérer les conflits autour d'accès à ces terres. Dans ces terres collectives, certaines étaient forestières mais avec l'introduction de la planification forestière il y aura une rupture avec cette forme communautaire de gestion de la forêt. Actuellement la Jmaa intervient simplement dans la détermination des ayants droits susceptibles à exploiter les produits forestiers.

**La gestion des pâturages** : l'élevage est l'une des activités principales dans ces régions (Challot JP 1942), ce qui implique l'importance des terres de pâturages appelés localement Tichka<sup>4</sup>. L'accès à ces terres est régulé par la Jmaa et son rôle est d'évaluer la charge de pâturage sur les parcours afin de redéfinir les accords d'accès avec les autres communautés. Selon les conditions climatiques, la communauté ajuste l'ouverture et la fermeture des terres de pâturages. C'est un système flexible qui fonctionne selon les aléas climatiques et le nombre des têtes de troupeaux. La conduite des troupeaux suit un rythme saisonnier. Lors des périodes froides, on privilège les terres les plus proches qui ne

<sup>2</sup> Cérémonie religieuse annuelle qui se tient à l'honneur du saint et célèbre son histoire.

<sup>3</sup> Des terres collectives liées à une des fractions ou des tribus dans la gestion est commune et organisée par des représentants réunis dans le cadre de la Jmaa.

<sup>4</sup> Mot berbère désignant les terres de pâturages et les espaces des parcours des tribus.

nécessitent pas de déplacement. Pendant l'été on s'oriente vers les terres les plus éloignées, de la communauté. L'utilisation de ces terres se fait en partage avec les nomades des Ait Atta et des Ait Seghrouchen, selon des accords anciens, gérés par le pouvoir de la Jmaa.

### 3.2. Description des principales structures d'organisation sociale à la Zaouia de Sidi Hamza

Le douar « Sidi Hamza » faisant référence au saint éponyme. Le tombeau du saint est situé au centre entre l'espace agraire et le Ksar (noyau d'habitat ancien) et comme une frontière entre les douars de Tazrouft et de la Zaouia de Sidi Hamza. Les descendants du saint sont des Chorfas qui ne se marient qu'avec des femmes de leur condition, elles aussi descendantes de Sidi Hamza ou d'autres saints, permettant de renforcer, par l'alliance matrimoniale, l'influence des Chorfas. Les femmes Chorfas ont le droit d'hériter. Le principe d'exhérédation<sup>5</sup> n'est pas appliqué mais dans le cas où une femme Chorfas se marie avec un Iaamine (laïc) elle risque de perdre ses terres. Au sein de la communauté on remarque les traces d'une ancienne configuration sociale qui distingue entre des esclaves et des domestiques, *Isemghanet Isuqyn*, et les Chorfas. D'après les témoignages ces esclaves masculins et féminins (Isamghan) se chargeaient des travaux les plus pénibles : l'eau, le bois, l'entretien et le nettoyage des seguias. D'après les écrits sur le Maroc ancien on trouve toujours une segmentation qui distingue les libres et les esclaves. Les libres peuvent être soit Chorfas soit Iaamine, les esclaves sont des Hратиine ou des isamghan et Issuquin. La différence entre les trois réside dans le fait que les H'arattins ont à l'origine des esclaves qui ont pu gagner par la suite leur liberté, et devenir des néo-libres. Ils ont donc toujours été relégués à un rang social inférieur, ils ont la réputation d'être de grands travailleurs qu'aucun travail ne répugne (agriculteurs, travaux hydraulique, constructeurs). A l'époque du saint les *Isamghane* étaient attachés au saint et à sa Zaouia, ils étaient les serviteurs fidèles du saint et de ses descendants, ils avaient par la suite un accès à la terre et aux différentes ressources du territoire.

La diversité dans l'organisation sociale traditionnelle (Couvreur G, 1979). Dans la Zaouia de Sidi Hamza se manifeste par un rapport particulier aux différentes ressources. Les formes de gestion de l'eau la terre et les espaces de parcours obéissaient à des registres qui dépassent la finalité économique, ces ressources sont à la fois des outils stratégiques pour la reproduction sociale liée au saint.

### 3.3. Le sacré un cadre structurant la gestion des ressources dans la Zaouia de Sidi Hamza

Les espaces d'étude sont détenus par l'existence d'une Zaouia encore fonctionnelle. La cohabitation entre les différentes tribus se manifeste par le recours à l'arbitrage et les règles instaurées par la Zaouia. Le rôle de la Zaouia était déterminant dans la gestion du territoire, elle a connu une évolution historique liée au contexte politique, climatique et économique.

#### 3.3.1. Le rayonnement de la Zaouia de Sidi hamza et l'évolution de son rôle avant la colonisation

La Zaouia de Sidi hamza fondée en 1550 par Sidi Mohammed Boubker. Son rôle au début était concentré sur l'enseignement de la théologie et le droit (Peyron 1984). Son rôle politique va se renforcer avec la création des liens avec les AytAyach et les AytHdidou et intervenir lors des conflits intertribaux. La Zaouia va connaître par la suite un essor économique due à son patrimoine foncier qui était renforcé par une exonération des impôts fiscaux à l'époque précoloniale. Elle constituait elle-même une unité de prélèvement d'impôts canoniques<sup>6</sup>. Ces avantages fiscaux ont garanti le maintien et l'augmentation de son patrimoine et sa persistance dans le temps. La permanence des propriétés de la Zaouia est liée à la notion de risque qui est réduit dans ce cas. Aucune propriété n'est autant garantie que celle des Zaouias même avec la succession des régimes politiques et les impacts de la colonisation et les différentes réformes foncières que cela implique. Cette propriété est garantie grâce aux avantages fiscaux qui exonèrent les produits des terres de la Zaouia de toutes formes d'impôts. En plus les terres de la Zaouia étaient les premières à être enregistrées dans des actes de propriété reconnus par l'état à l'époque. La Zaouia dispose non seulement des terres et des eaux mais de la totalité produite par celles-ci, le tout exonéré d'impôts. L'essor économique de la Zaouia résultant de son foncier et les revenus du Moussem (dons) lui permettra d'être un acteur incontournable dans la gestion d'eau et dans l'organisation de

<sup>5</sup>L'**exhérédation** est un terme utilisé en droit des successions qui signifie le fait de déshériter une personne. Il désigne plus spécifiquement la clause testamentaire, légale ou coutumière, par laquelle cette personne se retrouve déshéritée.

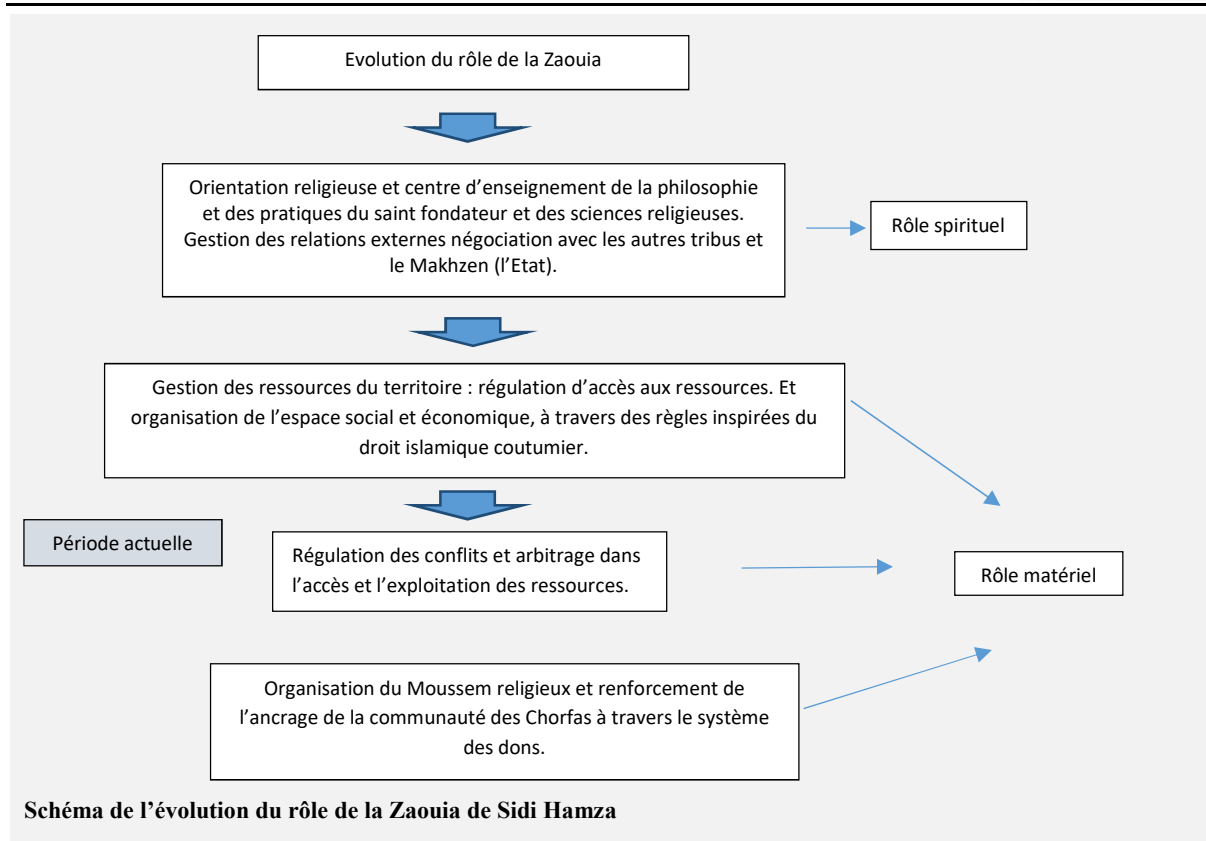
<sup>6</sup> Paul Pascon Le Haouz de Marrakech p .274

l'espace agraire. Pour valoriser les terres le système d'irrigation va s'introduire à travers l'initiative du saint qui voit dans la richesse hydraulique un potentiel intéressant pour le futur de sa communauté. Ce système d'irrigation doit être réalisé à l'aide des disciples du saint venant de Tafilalt, connus par leurs savoir-faire dans l'aménagement hydraulique. L'organisation des tours d'eau se faisait au sein de la Zaouia en déterminant la communauté des irrigants ainsi que les règles et les mécanismes de gestion d'eau.

### **3.3.2. La période coloniale, une rupture avec le rôle politique de la Zaouia et régression de son pouvoir**

La Zaouia a consolidé ses liens avec le Makhzen, conservant ses avantages fiscaux et bénéficiant d'une protection. Le pouvoir colonial introduit en 1933 va bouleverser son pouvoir. Dans le Haut Atlas Orientalla résistance à la colonisation a duré plus de 20 ans de conflit armé, avant d'être pacifié en 1933 par les armées françaises. Véritables forteresses naturelles, « ces montagnes abritèrent les derniers irréductibles : les AytSokhmane à l'ouest, les AytYafelmane à l'est, les AytAtta au sud ». Contrôlés comme de bouillants confins, ils furent reliés par de mauvaises pistes à des villes casernes : Tounfite, Azilal, Ouarzazate et Ksar-Souk, Er-Rachidia (Goeyry 2014). A cette époque le rôle de la Zaouia était limité dans la négociation avec le pouvoir colonial et la protection de son domaine. Son rayonnement va se rétrécir et elle va opter pour l'aide des AytAyach pour empêcher les colons d'intégrer son territoire. La population admet que le résultat de cette alliance était la perte des terres de la Zaouia à Ain Chegag au profit des AytAyach. Le Moussem qui se tenait chaque année et qui constituait l'une des sources principales des revenus de la communauté des Chorfas à travers les dons ne peut se faire lors de la période coloniale, en causant des pertes considérables. Le pâturage dans les espaces des parcours sera limité voir interdit par les colons qui ont essayé de relever les principales dispositions du droit coutumier. L'existence de nombreuses règles encadrant l'accès et l'usage des ressources pastorales par exemple et la connaissance de ces règles servit de base aux services coloniaux pour l'établissement de chartes de transhumance visant à réguler les mouvements des tribus à travers le pays. La réduction de l'élevage a été un résultat direct de cette situation. L'enclavement de la population montagnarde lors de la colonisation a abouti à une surexploitation de l'espace forestier pour le prélèvement de bois afin de survivre lors des hivers froids. Et les plantes médicinales pour remédier les blessures des résistants. La tradition médicinale dans la Zaouia di sidi Hamza était mobilisée comme une forme de résistance contre la colonisation. La remontée du pouvoir Caidal pendant la colonisation fait apparaître une personnalité dont la mémoire locale retient encore le nom : CaidHamzaoui. C'était un descendant du saint qui a accaparé les terres de la Zaouia et réduit son domaine. Les terres attachées à la Zaouia étaient indivises et leur exploitation se faisait équitablement entre les descendants. Sous le Caïd Hamzaouien un acte d'Adoul a visé le partage du domaine de la Zaouia entre les descendants. La plus grande partie a été accaparée par ce Caïd lettré qui a opté par trois formes d'exploitation des terres : Location par le cinquième de la moitié des terres, exploitation directe des terres les plus proches, et la vente des terres les plus loin et difficiles. (Pour les gens d'Assaka).

La particularité de ce Caïd réside dans sa double légitimité, politique et religieuse. Il s'est approprié les terres de la Zaouia en tant qu'héritier légitime du saint et dans le cadre d'une caïdalité foncière



### 3.3.3. La période postcoloniale : rupture ou reproduction des mécanismes de gestion des ressources sylvo-pastorales par la Zaouia ?

Après la période coloniale et la vague de sécheresse qui a frappé le Maroc au début des années 1960, la reprise de l'activité agricole a été difficile surtout après une période de rupture avec les accords établis entre les tribus avoisinantes. C'est à travers le Moussem de la Zaouia qui s'est reproduit après l'indépendance que l'action collective reprend en renouvelant les accords sur le pâturage et le renforcement du rôle de la Jmaa comme acteur de gestion des affaires locale et intermédiaire entre la population locale et l'état moderne. Ce nouveau contexte permet à la Zaouia de continuer à être fonctionnelle mais sous l'encadrement de l'autorité locale. Des nouveaux acteurs (coopératives, associations) vont interagir dans la gestion locale, guidés par des logiques d'ordre marchand ou les anciennes structures tels que la Zaouia ne rentrent pas dans leurs stratégies.

- Les modes d'exploitation du terroir agricole

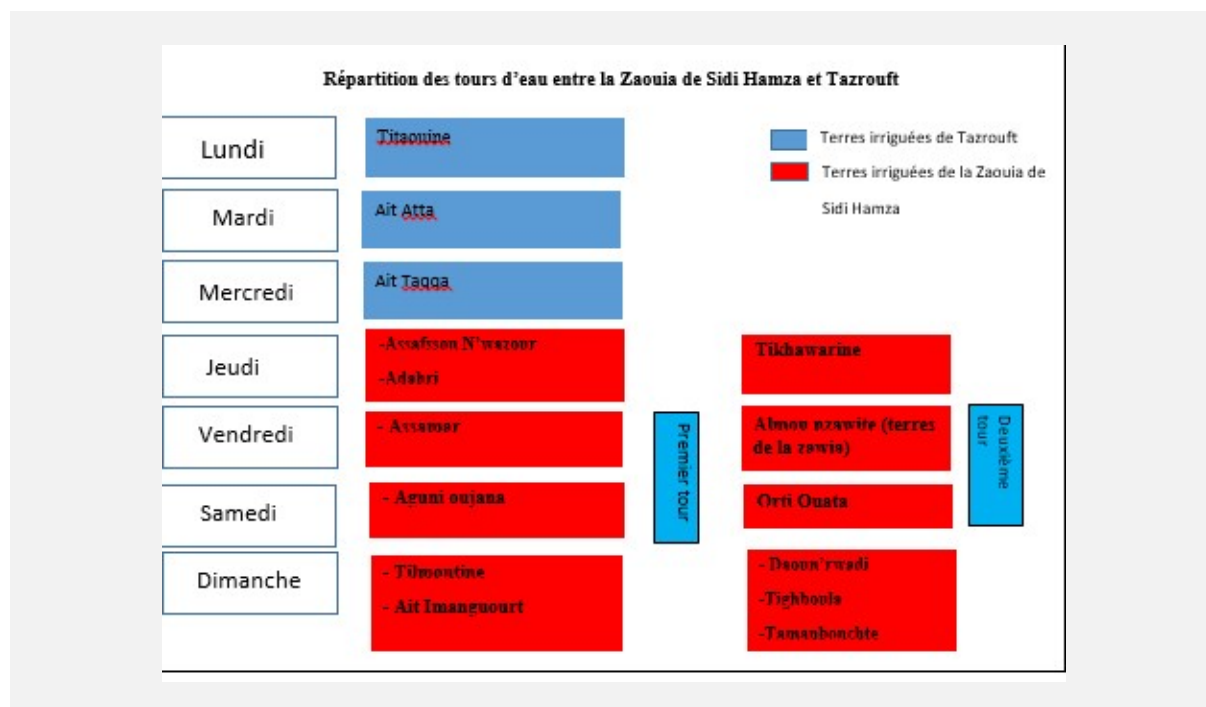
Le terroir agricole jouissait d'une grande importance du fait qu'il constitue le seul et unique moyen de survie, c'est la base de l'activité économique dans cette oasis de montagne, la productivité de ce secteur reste liée aux aléas de climat (menace des inondations) et de la force de travail disponible à travailler les terres. Les ressources hydriques sont très abondantes ce qui garantit une stabilisation de l'agriculture irriguée et l'extension de la surface agricole utile. Le terroir est soumis à une réglementation précise, il traduit la continuité du pouvoir de la Jmaa. La lecture de cet espace montre précisément les liens de pouvoir et de cohésion entre les exploitants. La cohésion se jouait et continue à s'articuler autour du terroir et de l'eau, la précarité des moyens de production et le danger d'inondation expliquent la nécessité de se maintenir en vie dans une stratégie collective qui ne laisse pas la place aux enjeux individuels, et renforcent donc les mécanismes de solidarité, ici le lien au terroir est plus important que le lien à la parenté. La collectivité est à la recherche permanente des formes d'adaptation dans la gestion des affaires locales en cherchant à augmenter la pertinence opérationnelle du terroir et le maintien d'une appropriation collective, Les terres agricoles sont positionnées dans les zones où l'accès à l'eau n'est pas pénible et protégé des inondations. Les terres Melk en majorité appartiennent aux Chorfas qui exploitent directement les terres les plus fertiles, et louent les terres difficiles d'accès ou moins productives. L'espace est fractionné en sous espaces nommés selon les toponymes locales (Azour, Tilmoutine, Tissirt, Iznaguen...). L'origine de ces toponymes nous renvoie toujours vers les structures



sociales qui ont occupé ces espaces ou les aspects physiques dans lesquelles ils s'intègrent. Le statut social des exploitants dans la Zaouia de Sidi Hamza souligne la particularité de l'organisation sociale dans ces espaces. L'existence d'un groupe Chorfas encadre la manière de l'exploitation des terres surtout dans le cas location, afin d'assurer une certaine justice sociale.

- La gestion coutumière de l'eau d'irrigation :

L'eau est parmi les ressources qui créent une certaine solidarité sociale et économique à travers sa gestion collective. Elle obéit à un règlement accepté et respecté par toute la communauté. Au Maroc et surtout dans les zones de montagne l'accès à l'eau peut être inégal. Dans les zones où l'eau est abondante, la régulation de son accès a pour but de garantir une répartition équitable et juste de cette ressource vitale. Mais cela n'empêche l'existence de plusieurs enjeux de pouvoir derrière la gestion de l'eau. Le système d'irrigation est en cela le miroir d'une société et surtout d'un espace.



La richesse et la diversité des modalités d'organisation locale dans la pratique de l'irrigation dans la Zaouia de Sidi Hamza peuvent être vues comme relevant de l'ensemble des domaines de l'organisation sociale. Mobilisant l'ensemble des processus de reproduction de la société : relations sociales, activités économiques, systèmes politiques, techniques et symboliques. Le rôle des institutions communautaires dans la gestion de l'eau est central à la fois dans l'organisation de la distribution villageoise de l'eau et dans l'adaptation de cette organisation aux fluctuations du volume d'eau disponible dans le réseau d'irrigation. Pourtant, d'autres institutions représentées localement sont aussi impliquées dans la gestion de l'eau. Les terres irriguées de la Zaouia de Sidi Hamza portent le nom des Seguias<sup>7</sup> qui l'alimente, afin de faciliter la période de l'irrigation et la répartition des tours d'eau. Le système d'irrigation est basé sur un système de cohésion qui permet à tous les agriculteurs de bénéficier de l'accès à l'eau. Cet excès est réglementé par la communauté d'irrigants. Les tours d'eau sont organisés en relation avec la position des parcelles et le débit d'eau disponible dans les seguias principales, dans la Zaouia de Sidi Hamza le tour d'eau est obtenu à la base de la terre et la culture mise en place sur la parcelle, cela signifie que le tour d'eau est ajusté par rapport à la priorité culturale.

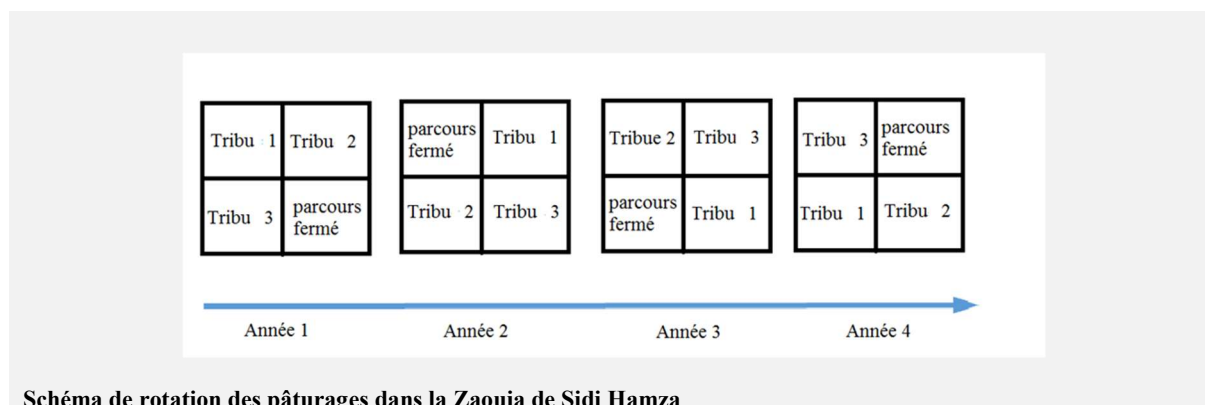
- Gestion de pâturage et des espaces de parcours

La gestion des pâturages et des espaces de parcours qui font l'objet des processus de négociation entre les différentes tribus régulées par le pouvoir de la Zaouia. Cette dernière intervient dans la gestion des conflits autour de l'accès aux ressources par des dispositifs tels que l'Izmaz (amendes) pour contrôler l'usage et limiter la pression sur les parcours. Un calendrier de pâturage est programmé au sein la Zaouia

<sup>7</sup> Canaux d'irrigation.

chaque année après la fin du Moussem. L'objet de ce calendrier est l'évaluation de la charge de pâturage et décider des tribus qui peuvent accéder aux parcours. Le prélèvement de bois nécessaire pour survivre pendant les longs mois d'hiver est aussi régulé par la Zaouia, en définissant pour chaque ménage son quota nécessaire. Il en est de même pour le bois de construction, qui n'est prélevé qu'après l'autorisation et l'accord des Chorfas et de la Jmaa. La gestion des pâturages est au centre des préoccupations des communautés traditionnelles. Celles-ci s'appuient sur les éléments symboliques et religieux afin de légitimer l'accès aux ressources et veiller sur leurs durabilités. La gestion des terres de parcours et des espaces forestiers est encadrée essentiellement par le pouvoir de la Zaouia. Cette dernière conserve les limites de ces espaces ainsi que les accords tribaux autour de l'exploitation commune des ressources. La gestion des parcours obéit à des règles écologiques préservées par la Zaouia. Pour les parcours il s'agit de mettre en place un calendrier de pâturage, dont le principe traduit une forte volonté et une conscience de protection de la nature. Les Chorfas disent que l'installation du saint dans ce territoire était liée à ces caractères physiques. Il a décrit cet espace riche par une fameuse phrase gravée dans la mémoire des Chorfas « الماء والعواد الرزق قبل الجواد = l'eau et le bois, mais notre destin reste dans les mains du dieu » Ils pensent que la protection de l'espace du saint avec toutes ces ressources est un respect au saint et sa mémoire.

L'élevage dans ces zones compte sur la disponibilité des ressources pendant toute l'année. Il est sédentaire et ne nécessite un grand déplacement il se faisait sur des distances courtes et cela est grâce à la disponibilité de la végétation. De l'autre part les autres tribus avoisinantes (Ait Seghrouchen, Ait Hdidou et Ait Atta) s'appuient sur un élevage transhumant qui sillonne les terres de parcours de Talsint jusqu'au bassin d'Assif M'Gnoun.



**Schéma de rotation des pâturages dans la Zaouia de Sidi Hamza**

Donc des anciens accords ont été établis pour la gestion de pâturage qui se base sur des règles communes qui prennent en considération la taille du cheptel et l'état des espaces de parcours. Pendant les années de sécheresse les terres de parcours ne reçoivent pas les troupeaux des tribus avoisinantes. Elles se contentent des troupeaux des trois douars (Zaouia de Sidi Hamza, Tazrouft, Ennd) afin de ne pas surexploiter et dégrader les ressources. Lors des années où il pleut suffisamment, le calendrier de pâturage dans notre zone s'articule autour d'une rotation des parcours entre les tribus et ci-dessus un schéma représentatif de cette rotation.

Les terres collectives sont essentiellement exploitées comme des parcours naturels, en plus de la plantation des plantes aromatiques et médicinales, le romarin en particulier.

Ces accords optent pour l'exploitation des parcours les plus proches pendant toute l'année par les fractions de Sidi Hamza et les trois tribus limitrophes. Lors des périodes de sécheresse la recherche de l'herbage s'élargit vers les terres lointaines. Les nomades sont aussi présents et ont accès aux espaces collectifs de Tizi Nzdaden et Tizi N'Azib. Cet accès est règlementé selon un accord collectif conclu par la Jmaa et approuvé dans la Zaouia. Parmi les conditions d'accès aux pâturages on peut citer :

- Etre issu d'une fraction de la confédération des Ait Atta, Ait Yafelman et Ait Seghrouchen.
- Interdiction de prélèvement de bois d'une grande quantité.
- Interdiction de construction des espaces bâtis les terres de parcours.
- Concéder des dons en nature (têtes de troupeaux) lors du Moussem de la Zaouia de Sidi Hamza.

- Participation dans l'aménagement des sentiers ces circuits de parcours.

### **3.3.4. Les nouvelles logiques des acteurs dans la valorisation des ressources naturelles :**

#### **l'exemple de revalorisation des plantes aromatiques et médicinales**

Le Haut Atlas Oriental dispose d'un couvert forestier assez important, depuis des siècles exploités par les populations locales riveraines. Ces dernières ont bien combiné entre les ressources forestières et les systèmes de production comme l'élevage, sans oublier que la structure de l'habitat Ksourien a toujours exploité le bois comme support des maisons. Le prélèvement du bois n'est autorisé qu'aux personnes rattachées au douar de Sidi Hamza ou de Tazrouft. Cette exploitation reste traditionnelle sous la gestion des Chorfas. Ces derniers sont chargés de fixer les quotas de prélèvement de bois attribué à chaque ménage. Dans le cas d'une construction personnelle, l'intéressé doit d'abord passer à la Zaouia et voir la Jmaa afin d'avoir la permission de prélever le bois nécessaire. Ce contrôle n'empêche pas un recul du couvert végétal du essentiellement à l'exploitation des plantes médicinales et le remplacement des arbres naturels par la plantation des arbres fruitiers surtout que le domaine forestier n'est pas déconnecté de l'espace agricole ou l'espace de l'habitat. Les eaux et forêts se focalisent sur le reboisement et la conservation du couvert végétal actuel par l'interdiction des parcours.

Actuellement les plantes médicinales qui couvrent les montagnes, le romarin (azir), le thym (z'eitrah) et d'autres, connaissent un processus de valorisation initié par la population locale et principalement les ayants droits qui ont hérité ces terres. L'organisation de ces ayants droits dans le cadre de coopératives avait pour objet la maîtrise des opérations de vente et d'approvisionnement et aussi l'accès à des formations dans les techniques de valorisation et de commercialisation de la production. Le fonctionnement des coopératives a été interrompu par le manque des moyens financiers poussant ces coopératives à chercher de nouveaux capitaux. Ils ont perdu le pouvoir de négociation sur les prix et la vocation des produits, sans oublier que l'analyse du profit économique de ces acteurs reste minime on le comparant avec le chiffre d'affaire réalisé par ces unités. Les coopératives ont été détournées vers des simples unités de collecte des plantes, ce qui a abouti à une surexploitation du couvert végétal qui ne respecte pas les dispositifs juridiques et écologiques. La direction des eaux et forêts affirme qu'il existe deux coopératives l'une dans la Zaouia de Sidi Hamza et l'autre à Tazrouft. L'exploitation de l'espace forestier se fait selon un accord assigné par la Jmaa de chaque Douar.

L'intégration des logiques marchandes brutales dictées par les porteurs du capital a augmenté le risque de dégradation de la forêt, par le déracinement du romarin. Il est conseillé de laisser 20 cm au-dessus du sol pour assurer le renouvellement de la fleur. Le déracinement de cette plante explique sa raréfaction au cours des quatre dernières années. J'ajoute que la dégradation de cet écosystème causera des perturbations dans l'équilibre écologique et économique de la population locale, surtout lesquelles qui sont connues par le Miel du Romarin un miel blanc crémeux, ce produit de terroir qui se voit menacé par la récolte du romarin avant le début de pâturage des abeilles. La modernisation et la rupture totale avec des modes plus adaptés aux réalités des espaces dans la gestion des ressources ne peuvent pas toujours aboutir au développement des sociétés locales, ces dernières doivent mieux exploiter les richesses de leurs territoires et combiner entre les anciennes modes d'exploitation et les nouveaux contextes de développement dans une optique intégrée des autres systèmes de production et ressources naturelle. L'exploitation du romarin présente un projet de développement de la population locale de la commune de la Zaouia de Sidi Hamza. L'intégration des nouveaux acteurs dans l'exploitation des biens communs n'est pas une affaire facile, elle engendre naturellement à une réaction de l'organisation traditionnelle. Les accords signés entre les coopératives ne prennent pas en considération l'histoire.

#### **4. Conclusion**

L'acte social et l'exploitation du milieu, éminemment collectif et encadré par le groupe des Chorfas apparaissent comme intimement lié à la notion d'intérêt général. L'institution de la Zaouia avait dans le passé un rôle religieux et politique important. Son pouvoir intervenait dans la gestion des hommes et des ressources. Actuellement la Zaouia n'est plus considérée par les croyants comme ce relais nécessaire entre la Mecque et le local. Elle se positionne afin de garantir une continuité des formes de gestion de l'espace qui s'inspirent essentiellement du passé et qui respectent l'héritage du saint vénéré. L'existence de la Zaouia au sein de ce territoire assure une continuité d'une gestion symbolique par la figure d'un personnage saint, tout le territoire se structure autour de l'histoire et les espaces de ce saint. Les Zaouias permettent une ouverture du territoire c'est une institution qui travaille en réseau, s'appuyant sur des

entités sociales d'autres espaces et régions. Le rayonnement géographique de la Zaouia de Sidi Hamza lui a permis d'élargir son capital spatial et dépasser les limites géographiques dans lesquelles elle se trouve. La religion et le sacré sont fortement présents dans la gestion spatiale et les différentes institutions religieuses jouent un rôle important dans la conservation et le façonnement de l'espace dans les terrains d'étude. Le religieux est mis en avant comme un aspect de régulation et de gestion et de maintien d'un système. L'ancrage du sacré se fait à travers les descendants des saints (les Chorfas) et l'existence des lieux renforçant sa durabilité et son éternité. Dans la Zaouia de Sidi Hamza la gestion des ressources naturelles obéit à un système de croyances et de représentations basé sur le comportement social des ancêtres, et plus précisément du Saint que vénère la communauté. Ce comportement est reproduit chez les descendants dans la société. Le culte des saints et la religion jouent donc un rôle de reconnaissance et de légitimation de certains droits et avantages mise en place. L'ancrage du sacré dans la gestion territoriale dans cette partie du Haut Atlas Oriental traduit la continuité de l'influence de l'esprit du saint et sa philosophie. On peut considérer que la sacralité exerce une influence sur la perception des personnes, à l'égard d'une ressource. Les ressources naturelles (terre, eau et forêt) dans notre cas obéissent à des paramètres plus déterminants que la simple rationalité économique. C'est une régulation sociale qui s'inspire des dispositifs de la religion et de l'ancrage de la sainteté. La stabilité de peuplement et l'irrégularité du climat ont agi sur la flexibilité de ces sociétés, par la préservation des anciennes formes de gestions de l'espace à travers la Zaouia. Le rapport à la sainteté assure également la continuité de ces formes, les modèles de protection et de préservation des ressources naturelles étaient toujours importés de l'extérieur sans envisager que les sociétés traditionnelles disposent d'outils efficaces dans la préservation de la nature. L'ancrage historique et spatial de la Zaouia assure un encadrement de la vie sociale et économique au sein du territoire. L'articulation entre le pouvoir tribal et le pouvoir de la Zaouia est importante et l'allégeance de ces tribus à la Zaouia se manifeste par la conservation des modèles de gestion politiques sociales et économiques qui remontent vers la période de règne du Saint fondateur. L'approche de durabilité chez ces sociétés est assez particulière. Cette approche de durabilité décrit une responsabilité envers le futur dans une optique de conservation d'un héritage. Et cela constitue un moyen de garder l'identité territoriale par le respect des aspects qui le composent.

Actuellement les changements d'ordre socio- économique multipliés par le contexte climatique irrégulier agissent sur le poids des institutions traditionnelles telles que la Zaouia. Sa performance aujourd'hui est réduite au simple arbitrage et gestion des conflits liés aux ressources. L'action publique et l'introduction des nouveaux acteurs (coopératives, associations) peuvent déstabiliser des systèmes de gestion traditionnelles qui avaient pourtant fait les preuves d'une certaine efficacité. L'accroissement démographique d'une part, domanialisations des forêts, la mise sous tutelle par l'État des pâturages collectifs et progression rapide de l'idée de propriété privée sont les principales raisons qui expliquant un désengagement de la Zaouia et la réduction de son pouvoir.

## 5. Références

- Berque J (1951).** « Terroirs et seigneurs du Haut Atlas occidental ». Annales. Économies, Sociétés, Civilisations Année 1951 Volume 6 Numéro 4 pp. 474-484.
- Challot JP (1942).** « L'homme et la forêt marocaine »,
- Couvreur G (1979).** « Conditions naturelles, peuplement et genres de vie dans le Haut Atlas (Maroc) ». Revue Méditerranée Année 1979 Volume 35 Numéro 1 pp. 23-25.
- Ettori (1952)** « Le berbère marocain et le code forestier ».
- Gentil L (1923).** « Voyages d'exploration dans l'Atlas marocain ». Publication du comité de l'Afrique française. Paris .
- Henri M. (1886)** « Atlas colonial, avec notices historiques et géographiques ». Edition C. Bayle (Paris).
- Pascon P. (1986).** «30 ans de sociologie du Maroc, textes anciens et inédits», BESM n° double 155-156, Rabat, 279 p.
- Peyron M (1976).** « Habitat rural et vie montagnarde dans le Haut Atlas de Midelt (Maroc) », Revue de géographie alpine Année 1976 Volume 64 Numéro 3 pp. 327-363
- Peyron M (1984).** « Contribution à l'histoire du Haut-Atlas Oriental : les AytYafelman ». Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée Année 1984 Volume 38 Numéro 1 pp. 117-135.
- Salima Naji(2011)** « Fils de saints contre fils d'esclaves Les pèlerinages de la Zawya d'Imi n'Tatelt (Anti-Atlas et Maroc présaharien) ».